

Les parents ont aussi un rôle à jouer

La protection des enfants ne relève pas uniquement des gouvernements provincial et fédéral. Dans nos foyers, il existe aussi un **gouvernement familial**. C'est aux parents que revient la responsabilité de protéger l'enfant contre les émissions, les jeux et les films qui nuiront à son imaginaire. Il n'y a aucune honte à protéger nos enfants contre les horreurs diffusées à longueur d'antenne, au contraire. Les parents peuvent superviser et limiter la consommation télévisuelle, tant en quantité qu'en qualité. Certaines émissions contribuent à enrichir les enfants, d'autres, à les abrutir.

La Commission scolaire invite les parents et le grand public à prendre contact avec les décideurs. Soyons fiers de réclamer que nos enfants soient protégés durant les heures où ils sont à l'écoute.



Illustration: Maryse Roberge

La violence... on s'en parle pour mieux agir!

Conseils pratiques aux parents

- Vivre une activité avec votre enfant vaut mieux que regarder une émission de télé ou jouer à un jeu vidéo.
- La lecture et l'activité physique enrichissent l'enfant beaucoup plus que la télé.
- La télé n'a pas sa place dans la chambre à coucher d'un enfant.
- Les repas se prennent sans télé.
- Fixez une limite de consommation par semaine (maximum suggéré: 7 heures).
- Interdire certaines émissions et certains jeux vidéo est légitime.
- Plusieurs annonces comportant des scènes d'horreur sont diffusées en fin d'après-midi ou à l'heure du souper. Ne vous fiez pas à la télé pour garder les enfants.
- Les enfants connaissent les émissions qui enseignent la peur, la vulgarité et la violence. Posez-leur la question. Vous serez étonnés.
- Regardez la télé avec votre enfant. Observez ses réactions, sondez le sens de ses propos et permettez-vous également d'exprimer ce que vous pensez de ces émissions.

La

téléviolence

Ce qu'en disent des professionnels de la santé

« La violence télévisée exerce une influence indéniable sur tous les enfants. Elle ne transforme pas tous les enfants en criminels et elle n'est pas seule à influencer les enfants. Mais les études effectuées conduisent toutes à la même conclusion: les risques qu'elle fait courir à un nombre grandissant d'enfants auront un jour des répercussions sur la qualité de vie et le sentiment de sécurité de l'ensemble de la société. »

Dr Richard Lessard, directeur,
Direction de prévention et de santé publique
de Montréal-Centre

M. Brian Bexton, président,
Association des médecins psychiatres du Québec

Mme Rose-Marie Charest, présidente,
Ordre des psychologues du Québec

Dr Yves Lamontagne, président,
Collège des médecins du Québec

M. Pierre Gaudreault, président,
Association des pédiatres du Québec

M. Michel Turcotte, président, secteur orientation
M. Marcel Renou, vice-président, secteur psychoéducation
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation
et des psychoéducateurs et psychoéducatrices
du Québec

M. Louis Beaulieu, M.O.A, président-directeur général
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

La violence... on s'en parle
pour mieux agir!

Nos enfants et la

téléviolence



Commission
scolaire
de Montréal

La téléviolence

L'école n'est pas le seul endroit où nos enfants acquièrent des connaissances. La télévision et les jeux vidéo accaparent la majeure partie de leurs loisirs. Plus de 20 heures par semaine, en moyenne.

Les émissions pour enfants véhiculent plus de violence (entre trois et six fois plus) que les autres émissions. Déjà là, il y a un problème.

En 1994, voyant le mécontentement grandir, les télédiffuseurs se sont engagés à régler leurs diffusions. Résultat? En 2001, selon deux chercheurs:

- les actes de violence ont augmenté de **432 %** chez les réseaux privés québécois. Et plus de **80 %** des actes de violence sont maintenant diffusés avant 21 heures.

La téléviolence a des effets. Elle envahit l'imaginaire des enfants, elle augmente leurs peurs, elle nuit aux apprentissages scolaires, elle favorise les troubles de comportement, elle réduit les habiletés sociales, elle contribue à hausser la criminalité, etc.

La téléviolence n'est PLUS UNE QUESTION D'OPINION!

Les effets précis et négatifs de la téléviolence sont connus et prouvés.

Dans un mémoire commun déposé au Congrès des États-Unis en juin 2000, médecins, pédiatres, psychologues et psychiatres unissent leur voix: «La violence télévisuelle entraîne une hausse de la violence juvénile. Plus de mille recherches ont établi un lien de causes à effets entre l'exposition à la violence télévisée et l'agressivité de certains enfants.»



Selon les études scientifiques...

- Les enfants exposés à la violence de la télé et des jeux vidéo courent plus le risque d'adopter un comportement violent.
- La consommation de téléviolence en bas âge aura chez certains enfants des répercussions la vie durant. Les comportements agressifs augmentent avec la quantité consommée.
- La téléviolence concourt à rendre les enfants insensibles à la violence réelle et à la souffrance des victimes.
- Elle rend la violence socialement inévitable, normale, acceptable et habitue le consommateur à devenir témoin passif des agressions.
- Elle prépare les citoyens à réclamer des mesures autoritaires pour assurer leur sécurité.
- Quelques études récentes laissent à penser que les jeux vidéo entraîneraient des dommages pires que la télévision, car ils conditionnent les enfants à agir sans réfléchir.
- Les films d'horreur créent chez les enfants des peurs, voire des phobies, qui les suivront toute leur vie. Les enfants qui clament fièrement leur insensibilité tentent de se rassurer en camouflant leur angoisse. Nous le constatons lorsque nous leur fournissons l'occasion de s'exprimer.

La violence... on s'en parle pour mieux agir!



Protéger les enfants contre la violence télévisée

Une responsabilité urgente!

Réglementer la téléviolence ne nie en rien la liberté artistique des créateurs. De la même manière, la liberté de déplacement n'est pas remise en cause lorsque les transporteurs de matières dangereuses sont obligés d'éviter certains tunnels ou de réduire leur vitesse dans une zone scolaire. Ces mesures sont destinées à protéger le public.

Le gouvernement a la responsabilité de réglementer les heures de diffusion des émissions violentes afin de protéger nos enfants. Il ne peut laisser cette responsabilité aux seuls parents. Il faudrait alors que ceux-ci restent constamment aux côtés de leurs enfants.



La circulation sur la voie publique requiert des règles axées **D'ABORD ET AVANT TOUT** sur **la protection des enfants**. Lorsque l'artisan se fait imposer des règles quant à la distance des barreaux de lits pour bébés, qui oserait prétendre que sa liberté artistique est niée? Qui oserait déclarer: «C'est aux parents de surveiller leur enfant?»

Entre la liberté des télédiffuseurs et la sécurité des enfants, la seconde devrait avoir priorité. Or, ce n'est pas le cas. Les télédiffuseurs refusent **de reconnaître cette priorité**.

Or, en cas de comportement irresponsable de la part d'une industrie qui utilise la violence comme ingrédient de marketing, le gouvernement doit garantir la protection des citoyens les plus vulnérables, **LES ENFANTS**.

Les télédiffuseurs ont l'obligation de contribuer à la santé et à la sécurité des enfants. C'est une responsabilité partagée entre parents et télédiffuseurs, une responsabilité à laquelle l'école peut contribuer.

Que faisons-nous à nos enfants quand nous inondons la télévision d'émissions violentes à l'heure où ils la regardent?

